



Les échos de Trilbardou

Spécial confinement



Avril 2020

Tribouloises, Triboulois

À l'instar des initiatives prises à travers toute la France, nous souhaitons participer au rendez-vous hebdomadaire des applaudissements de 20h.

À travers cela nous souhaitons exprimer toute notre sympathie aux diverses personnes de France mais aussi de notre village qui se mettent en danger pour nous en ces temps difficiles.

Sans pouvoir nommer les personnes ni même toutes les professions, nous remercions les soignants ainsi que toutes les personnes travaillant dans la logistique qui permettent l'entretien des hôpitaux, la préparation des repas des patients, les routiers qui approvisionnent les hôpitaux et les magasins en différentes marchandises dont nous avons tous besoin, les divers services de sécurité nationaux et municipaux, les sapeurs-pompiers et tous les bénévoles qui sont venus en renfort de toutes ces professions.

Il paraît également nécessaire de remercier ceux qui prennent soin de leurs voisins, de leurs proches.

Et pour finir je pense qu'il faut aussi remercier tous ceux qui jouent le jeu, tous ceux qui respectent la consigne. Elle est au final assez simple si ce n'est pas nécessaire ou vital de sortir : restez chez vous.

Merci à eux, merci pour eux.

Sommaire

Informations utiles	p.2
Consignes de sécurité pendant le confinement	p.3
La vie des champs	p.4
Pâques : concours de la plus belle décoration	p.5
Le pont de la Marne	p.6-7
Quid du maire et du conseil	p.8
Les blagues du confinement	p.8

MANIFESTATIONS TRIBOULOISES A VENIR :

LA BROCANTE DE TRILBARDOU N'EST PAS CONFIRMÉE POUR LE MOMENT.

LA CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES EST ANNULÉE, MAIS UN CONCOURS EST ORGANISÉ EN LIEU ET PLACE (VOIR PAGE 5)

Informations utiles valables uniquement pendant le confinement



ECOLE

L'école est fermée jusqu'à nouvel ordre

Pour faciliter la prise en charge des enfants des personnels soignants de pompiers, gendarmes, policiers (municipaux et nationaux) ainsi que des personnels pénitentiaire et optimiser la mobilisation des personnels volontaires pour encadrer ces enfants, la direction académique et le Conseil départemental ont mis en place pour le secteur de Val d'Europe, un pôle d'accueil sur Serris, à proximité de l'hôpital de Jossigny. Les collégiens et les élèves d'élémentaire seront accueillis au collège Madeleine Renaud. Les élèves de maternelle seront accueillis sur le groupe scolaire Jean de la Fontaine qui se trouve à proximité du collège. La prise en charge au collège se fera 7 jours sur 7.

Les familles sollicitant un accueil doivent se manifester à l'avance (au moins la veille) au directeur de l'école d'origine qui transmettra.



MAIRIE

La mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Permanence téléphonique :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 17h

Email : mairie.trilbardou@orange.fr

Facebook : [mairie-de-trilbardou](https://www.facebook.com/mairie-de-trilbardou)

Site internet : www.trilbardou.fr



COLLECTE DES DECHETS

Le ramassage des ordures ménagères du mardi et le tri sélectif du jeudi est maintenu.

Les déchetteries sont fermées.

Déchets Extra ménagers (monstres) : la collecte est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Déchets verts : la collecte est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Par conséquent, nous vous demandons de vous assurer avoir la possibilité de stocker vos déchets verts ou extra ménagers avant de vous lancer dans vos travaux et jardinage. De même, merci de rentrer vos déchets verts et encombrants déjà sortis en attendant la reprise des collectes de ces déchets.



LA POSTE

La poste d'Esblly est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h. Elle est fermée le samedi. Ces horaires peuvent évoluer.

La distribution du courrier et des colis est limitée au mercredi, jeudi et vendredi.

Pour plus de renseignements :

<https://aide.laposte.fr/categorie/covid-19/>

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

AIDEZ-NOUS

Dans ce contexte particuliers, facilitez le travail de celles et ceux qui gèrent vos déchets au quotidien. Adoptez des gestes simples pour limiter votre production de déchets. Vous faciliteriez ainsi le bon déroulement de la collecte.

Veillez à déposer vos mouchoirs et éventuels masques dans des sacs avant de les jeter dans le bac à ordures ménagères afin qu'ils soient incinérés.



**UN PROBLÈME AVEC
VOTRE BAC ?**

CONTACTEZ LA COLLECTE
21, 23, rue des Buttes Blanches
Zone Industrielle, 77100 Meaux
01 60 01 29 77
ou sur le site
agglo-paysdemeaux.fr
rubrique *Déchets ménagers*



5 GESTES "BARRIÈRE" Le COVID 19 à Trilbardou

- 1. PREVENTION. Restez chez vous
- 2. MAINS. Lavez-les souvent
- 3. COUDE. Toussez dedans
- 4. VISAGE. Evitez de le toucher
- 5. DISTANCES. Gardez-les

Nous connaissons tous les règles du confinement.
 Mais comment les appliquer à Trilbardou ?
 Voici quelques informations qui pourraient vous aider.



Les promenades ne sont autorisées qu'entre membres du **même foyer d'habitation** pour prendre l'air ou promener le chien.
 Pas plus d'une heure et à moins de 1 Km du domicile.



Vous pouvez faire du sport seul : courir ou marcher.
 Pas de trottinette, roller, skate, vélo ou autre « loisir ».



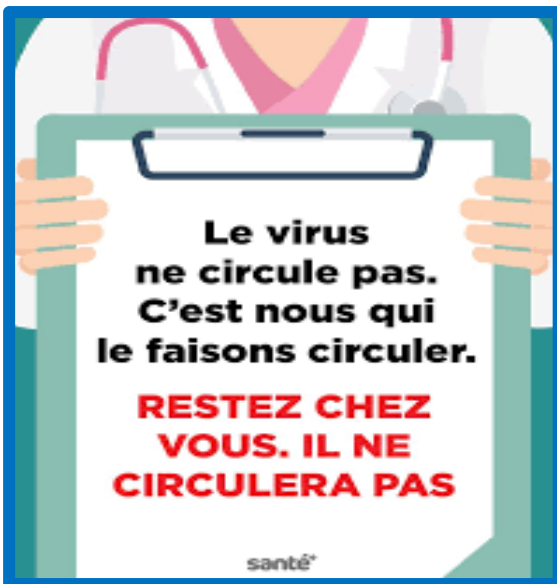
Ces lieux sont interdits :
 Le canal de l'Ourcq, les bords de Marne, le skate parc et les aires de jeux ainsi que la place du village ne peuvent être fréquentés.



Vous ne pouvez recevoir ni famille ni amis chez vous.



Limitez vos déplacements au maximum.
 Sortez faire les courses seul, pour des achats de **première nécessité**.



Numéros utiles

Un numéro vert répond à vos questions sur le COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : [0 800 130 000](tel:0800130000).

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un **médecin** avant de me rendre à son cabinet. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU ([15](tel:15)) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants ([114](tel:114)).



Evolution d'une pandémie

La vie des champs ...

Etienne Proffit



Trilbardou est un village tranquille. La plupart de ses habitants travaillent dans les villes aux alentours ou à Paris. Le soir et le week-end, ils sont contents de pouvoir profiter de la verdure et des champs alentours. Ces champs sont entretenus par nos agriculteurs.

Cet article a pour but de se faire rencontrer et comprendre ces deux mondes.

Une nouvelle saison agricole démarre.

Après un hiver très pluvieux (il a plu entre le 1^{er} octobre et le 30 mars 600 mm soit l'équivalent d'une année de pluie) et particulièrement doux, la nature reprend ses droits, sans se soucier du covid 19. Les tracteurs sont de retour dans les champs pour mettre en terre les cultures dites de printemps.

En ce moment nous semons : orge, betteraves, maïs, lin, chanvre, pois, ... C'est aussi la période pour planter les pommes de terre. L'ensemble de ces travaux s'étale de fin février à fin avril.

Pendant cette période, les cultures semées à l'automne continuent à se développer : les céréales (blé, orge d'hiver, ...) grandissent, les colzas fleurissent.



Champ de colza sur les hauteurs de Trilbardou, le 1^{er} avril

Entre Mai et Juillet, viendront les semis des plantes qui ont besoin de beaucoup de chaleur pour se développer : tournesol, soja, haricots,...

Focus :

C'est quoi de l'orge ?



Il en existe deux sortes : l'orge d'hiver (semée à l'automne) qui résiste au gel et l'orge de printemps.

C'est une céréale qui ressemble beaucoup au blé pendant toute sa croissance. A maturité l'épi est beaucoup plus barbu que du blé. D'ailleurs l'été, pendant la moisson, gare à la poussière d'orge : elle fait office de poil à gratter!



L'orge peut servir à deux choses :

- En la faisant germer puis torrifier, elle deviendra du malt qui est l'ingrédient principal de la bière : on parle alors d'orge brassicole.
- Elle peut être donnée en mélange en alimentation du bétail ou des volailles, c'est de l'orge fourragère.

Focus à venir

- Pourquoi on moissonne aussi la nuit ?
- L'agriculture de conservation, kezaoko ?
- A quoi ça sert les betteraves ?
- Le chanvre, à quoi ça sert ?
- La méthanisation
- D'où viennent mes légumes en boîte ?
- Pourquoi on arrose les champs ?
- C'est quoi de l'ensilage ?

Grand concours

Cette année la chasse aux œufs traditionnellement organisée dans le parc du château n'est pas possible. Nous l'avons remplacée par un concours suivi d'une distribution d'œufs en chocolat

Le plus beau bricolage de Pâques

1/ Réalise chez toi ta décoration, dessin, installation ou mise en scène de Pâques

2/ Poste la photo* en y ajoutant ton prénom et ton âge (une seule photo ou un montage de plusieurs, mais pas plusieurs photos) de ta décoration dans les commentaires**

3/ Le gagnant sera celui ou celle qui aura réuni le plus de « like » pour sa photo avant le 11 Avril à 21h00. Il recevra le prix spécial en plus des lots de participation

4/ Que tu aies participé au concours ou non, le dimanche de Pâques, scotche sur ta porte autant de dessins d'un gros œuf de Pâques qu'il y a d'enfants dans ta maison et les cloches passeront sur le pas de ta porte le 12 avril au matin.***

ACCES AU JEU : (ouvert à tous les Triboulois de 0 à 77 ans)

Par facebook : Mairie de Trilbardou / Publications du 28 mars / Concours du meilleur bricolage de Pâques
<https://www.facebook.com/events/234102697777579/>.

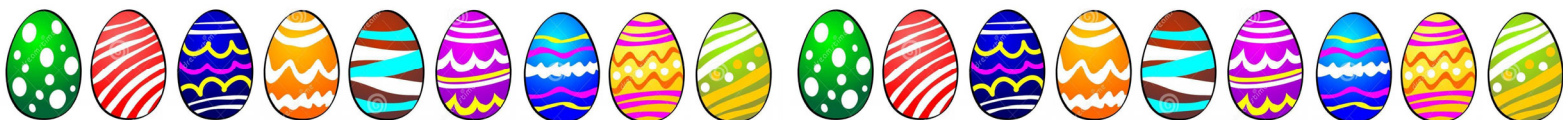
Par email : marieannejumeau@aol.com

Les participants qui n'ont pas d'accès à facebook peuvent envoyer photo et coordonnées à cette adresse, nous diffuserons alors la photo afin que les utilisateurs de facebook puissent voter.

**Pour les enfants, il est nécessaire d'avoir l'autorisation des parents pour participer*

***Demande à tes parents de nous envoyer ensuite par message privé ton nom, prénom et adresse.*

****Les lots ont été emballés le 29 mars afin de s'assurer qu'aucune contagion ne soit possible. La distribution sera effectuée avec gants et masque et conformément aux directives gouvernementales liées au coronavirus COVID-19.*





Pont de la Marne

**Interdiction de circulation aux véhicules de plus de 3,5T
ou d'une hauteur supérieure à 2,80m**

Cet article contient les extraits (en bleu dans le texte ci-dessous) du rapport établi par le CEREMA du 11 mars 2020, concernant notre pont et celui d'Annet. Pour une meilleure clarté, nous n'avons gardé que les éléments importants et concernant Trilbardou.

Ce rapport sera à disposition de tous lorsque la mairie pourra ré-ouvrir au public.

Historique du pont

Les ponts de Luzancy, Esbly, Ussy, Changis, Annet et Trilbardou sur la Marne construits par Eugène Freyssinet au sortir de la guerre sont des ouvrages emblématiques de l'histoire des ponts en béton précontraint. En particulier, le pont de Luzancy est le premier grand pont en béton précontraint au monde.

Eugène Freyssinet déposa son brevet sur le béton précontraint en 1928.

Achevé en mai 1946, le pont de Luzancy est le premier grand ouvrage en béton précontraint réalisé au monde. Cette technique s'est ensuite propagée dans le monde entier pour la réalisation de grands ouvrages.

En France, on peut citer par exemple les ponts de l'île de Ré et de l'île d'Oléron qui ont été construits selon cette technique.

A ce titre, il s'agit d'un ouvrage historique reconnu dans le monde entier comme une structure majeure de l'histoire mondiale des ponts.

Les cinq autres ponts également réalisés sur la Marne par Freyssinet à la fin des années 50, Esbly, Ussy, Changis, Annet et Trilbardou sur un modèle identique légèrement différent de celui du pont de Luzancy, même s'ils n'ont pas la même valeur patrimoniale que le pont de Luzancy, comptent également dans l'histoire des ponts.

CEREMA

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Les ponts en béton précontraint

Dans ce type de ponts, des câbles assurent une tension. Son principe consiste à comprimer le béton de la structure par des câbles fortement tendus ; on utilise aujourd'hui des fils et des torons de précontrainte dont la résistance à la traction est voisine de 1 800 MPa et qui sont tendus à plus de 1 400 MPa. Aux débuts de la précontrainte, Freyssinet tendait des fils de 5 mm de diamètre à 800 MPa ; une aussi forte tension initiale était indispensable pour que la précontrainte ne disparaisse pas avec le fluage et le retrait du béton, et avec la relaxation de l'acier. Si les efforts de précontrainte sont suffisants et bien placés, la totalité des sections de béton reste comprimée ; le béton ne subit plus de fissuration et l'ouvrage devient capable de supporter des charges qui, si elles étaient appliquées seules, produiraient des efforts de traction. Pour que les câbles puissent être tendus, ils sont placés dans des gaines noyées dans le béton, qui sont injectées au coulis de ciment après la mise en tension des câbles et leur ancrage à leurs extrémités ; cette injection permet de reconstituer l'adhérence et d'assurer une protection contre la corrosion. Grâce à un tracé judicieux des câbles de précontrainte, il devient possible de bâtir les structures les plus audacieuses, et surtout de développer des méthodes de construction que ne permettait pas le béton armé.



Principaux désordres constatés

Les ponts de Luzancy, Annet et Trilbardou présentent des désordres significatifs.

Des ruptures de fils ont été observées sur le pont de Trilbardou.

Pour mémoire, il y a 172 câbles longitudinaux dans l'ouvrage (28 pour chacune des 4 poutres sous chaussée et 30 pour chacune des 2 poutres sous trottoir. L'effet de la rupture d'un câble supérieur par poutre a donc assez peu d'effet pour les poutres, il en est de même dans le cas de la rupture d'un câble inférieur par poutre.

La question qui se pose est de savoir si la rupture observée sur le pont de Trilbardou est un phénomène ponctuel, auquel cas le calcul simplifié ci-avant est rassurant ou un phénomène général dont la rupture observée n'est que la partie visible.

De plus, les épaufrures relevées sur la 6ème poutre montrent que les câbles de précontrainte sont fortement corrodés en mi-travée. La gaine est elle aussi très corrodée et a disparu, et l'injection qui semble être à base de coulis de ciment est humide et peu adhérente.



Gaines de précontrainte corrodées apparentes en intrados

En partie supérieure, des brins de précontrainte sont apparents dans un nid de poule et présentent des pertes d'environ 70 % de leur section. La précontrainte vue est détendue.

En outre, le nid de poule a montré l'absence d'étanchéité. La rupture est observée environ au "tiers de travée" sur une poutre centrale. Il est à noter que les câbles supérieurs ont été mis en œuvre directement dans des rainures et qu'un renformis de 7,5 cm a ensuite été coulé. Une étanchéité n'a été mise en œuvre que plus tard (25 ans).

Du fait des désordres constatés, la capacité portante de l'ouvrage est altérée.

Il y a de plus une inconnue sur l'état des autres câbles situés sous la chaussée.

Le niveau de sécurité de l'ouvrage a donc diminué dans une proportion qui ne peut être appréciée immédiatement. Cependant, on constate que l'ouvrage supporte aujourd'hui un trafic sans limitation.



Décisions de la préfecture

La décision du département suite à ce rapport est donc de retenir la mise en œuvre d'une limitation de tonnage à 3,5 tonnes et d'une limitation en hauteur à 2,8 mètres, sans restriction sur le nombre de voies de circulation.

Actions communes au pont d'Annet et au pont de Trilbardou

- investigations ciblées sur la précontrainte intérieure afin de mieux quantifier les désordres observés. Elles doivent indiquer précisément combien de fils ou de câbles corrodés ou rompus et à quel endroit
- identification du type et de l'épaisseur du système d'étanchéité/roulement. En effet, le dossier d'ouvrage ne permet pas de dire quel est le système qui a été mis en œuvre dans les années 70 et celui-ci peut avoir été modifié depuis
- si cela est possible, vérification du recul éventuel des culées et mesure de l'évolution de la flèche du tablier par mesure topographique
- recalage des réactions d'appui. Ce recalage doit être réalisé en l'absence de gradient thermique, c'est-à-dire de préférence tôt le matin, à température stabilisée et mesurée précisément (la poussée devra être ajustée en fonction de la température)
- vérification de la tension des câbles par la méthode de l'arbalète (à réaliser sur un seul ouvrage les résultats étant extrapolables aux autres ouvrages)
- diagnostic du matériau béton (profondeur de carbonatation, teneur en ions chlorures, etc.). Ce diagnostic est utile dans le cadre d'un projet de remise à niveau notamment pour apprécier les zones qui nécessiteraient la mise en œuvre d'un revêtement de protection pour éviter une corrosion future
- calculs fins sur un modèle élaboré, basés notamment sur les résultats des investigations complémentaires
- détermination du caractère local ou général du phénomène observé de rupture de fils pour les câbles sous chaussée par réalisation de fenêtres afin de vérifier si le renformis est bien adhérent et si de l'eau peut circuler à l'interface. A compléter éventuellement, en fonction du type d'étanchéité, par une auscultation au radar pour vérifier le décollement du renformis.

Des portiques limitant physiquement la hauteur de circulation seront installés prochainement des 2 côtés du pont.

A la lecture de ces informations, vous comprendrez aisément que l'interdiction matérialisée n'est pas là pour la tranquillité publique même si cela soulage des nuisances sonores des camions mais bien pour des raisons de sécurité.

Nous sommes conscients que certains habitants du village sont lésés, et nous pensons particulièrement à nos agriculteurs, mais nous rappelons aussi que la circulation sur les routes de notre village est limitée depuis au moins 2013 aux véhicules dont le Poids Total Admissible en Charge (PTAC) est inférieur à 9 tonnes.

De ce fait, le franchissement du pont de la Marne est interdit à tout véhicule dont le PTAC -poids total admissible en charge- est supérieur à 3.5T, ou ayant une hauteur supérieure à 2.8m.

La Gendarmerie Nationale et la Police Municipale Intercommunale sont d'ailleurs sensibilisées à ce sujet et n'hésiteront pas à verbaliser les contrevenants.

Quid du maire et du conseil municipal ?

Le premier tour des élections municipales de 2020 s'est déroulé le 15 mars. Bien que l'unique liste qui s'est présentée pour ces élections ait récolté le scrutin nécessaire pour être élue, les conditions sanitaires sur notre sol n'ont pas permis d'aboutir et de procéder au conseil d'installation de ce nouveau conseil municipal.

Le gouvernement a pour le moment décidé que le résultat des élections permettant le passage d'une liste au premier tour dans les communes de moins de 1000 habitants soit préservé dans l'attente de pouvoir procéder à l'installation de l'équipe municipale suivante, cela devrait avoir lieu mi-mai.

Dans l'attente de l'installation de ce conseil ou de toute autre décision prise par le gouvernement, le conseil municipal élu il y a 6 ans reste en fonction jusqu'à nouvel ordre et ne peut traiter que les affaires courantes.

Jusqu'à de nouvelles instructions, élections ou installation, le maire de notre commune est donc monsieur Jacques Dreveton et Matthieu Fourny, son premier adjoint.

SOYONS SOLIDAIRES

En cette période confinement, certains Triboulois(es) sont seuls. Alors n'hésitez pas à prendre des nouvelles de vos voisins.

Nous remercions tous ceux qui jouent le jeu, tous ceux qui respectent la consigne. Elle est au final assez simple si ce n'est pas nécessaire ou vital de sortir : restez chez vous. Merci à eux, merci pour eux.



Un peu d'humour



Masque hydroalcoolique



Enfin seule au Louvres



Maman, est-ce que je suis un enfant adopté ?
Réponse de la mère : Non, pas encore, on n'a mis l'annonce qu'hier !

J'ai sonné à ma porte et cela m'a fait un bien fou..

A toutes les femmes qui m'ont dit...
"Je ne coucherai jamais avec toi, sauf si c'est vraiment la fin du monde !"
Va falloir songer à tenir parole !!!

